



École Paul-Hubert

250, boul. Arthur-Buies Ouest
Rimouski (Québec) G5L 7A7
Téléphone : 418 724-3439
Télécopieur : 418 724-3471

Centre
de services scolaire
des Phares
Québec 

**Documents d'information aux parents
Année scolaire 2025-2026. Parcours de formation axée sur l'emploi
Formation préparatoire au travail**

Bonjour,

Vous recevez aujourd'hui un document d'information qui précise de quelle manière et à quel moment votre enfant sera évalué.

Vous y retrouverez :

- Les dates des étapes
- Les dates des communications aux parents (première communication et bulletins)
- Les disciplines et leur moment de communication
- Les moyens utilisés pour évaluer

Sur le bulletin, la légende utilisée sera la suivante quand les exigences sont fixées pour l'élève :

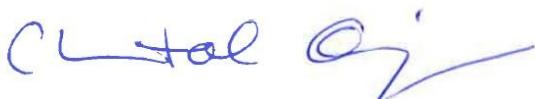
- A L'élève répond de façon marquée aux exigences fixées pour lui
B L'élève répond aux exigences fixées pour lui
C L'élève répond partiellement aux exigences fixées pour lui
D L'élève ne répond pas aux exigences fixées pour lui

Sur le bulletin, la légende utilisée sera la suivante quand les exigences sont fixées selon le programme :

- A L'élève répond de façon marquée aux exigences du programme
B L'élève répond aux exigences du programme
C L'élève répond partiellement aux exigences du programme
D L'élève ne répond pas aux exigences du programme

Si des changements sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages, nous vous transmettrons une mise à jour du présent document.

Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant. Il se fera un plaisir de répondre à vos questions.



Chantal Quimper
Directrice adjointe, adaptation scolaire

Documents d'information aux parents – Année scolaire 2025-2026
Parcours de formation axée sur l'emploi - Formation préparatoire au travail

Voici des informations concernant la nature et la période des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire

Première communication écrite :	Bulletin 1 :	Bulletin 2 :	Bulletin 3 :
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant. ➤ Communication acheminée au plus tard le 15 octobre 2025. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Étape : 27 août au 14 novembre 2025. ➤ Bulletin déposé dans le Mozaïk Portail Parent le 18 novembre 2025 au plus tard. ➤ Rencontre de parents en soirée le 20 novembre 2025 ou le 21 novembre 2025 en après-midi. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Étape : 17 novembre 2025 au 13 février 2026. ➤ Bulletin déposé dans le Mozaïk Portail Parent le 18 février 2026 au plus tard. ➤ Rencontre de parents le 19 février 2026 en soirée. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Étape : 16 février au 20 juin 2026. ➤ Ce bulletin comprend également un résultat final composé des étapes 1, 2, 3 et du résultat de l'épreuve du MEQ. ➤ Bulletin déposé dans le Mozaïk Portail Parent au plus tard le 10 juillet 2026.

DISCIPLINE	Étapes			Moyens utilisés pour évaluer les apprentissages des élèves		
	1	2	3	En cours d'année		
<u>FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT</u>	Lire ; Écrire ; Oral.	Y	Y	Y	<ul style="list-style-type: none"> • Compréhension de texte, de consigne ; • Un texte (narratif descriptif) chaque étape ; • Rédaction d'un rapport de stage chaque semaine ; • Exposé oral (fin étape 1, 2 et 3) ; • Raconter ses expériences de stage le lundi au retour en classe. 	
Compétence générale évaluée à la 2^e étape : Coopérer						
<u>MATHÉMATIQUE</u>	Résoudre des problèmes écrits et être capable d'expliquer sa démarche par écrit ou verbalement ; Résonner.	Y	Y	Y	<ul style="list-style-type: none"> • Test maison relié à des situations concrètes de la vie quotidienne ; • Évaluation des travaux faits en classe, plus test maison. 	
Compétence générale évaluée à la 2^e étape : Coopérer						

X : indique que le résultat inscrit au bulletin situe l'élève par rapport aux exigences fixées pour lui, quand il est en cours d'apprentissage

Y : indique qu'un résultat final sera inscrit au dernier bulletin pour situer l'élève par rapport aux exigences du programme, lorsqu'il s'agit d'une matière qui ne sera plus enseignée l'année suivante.

GÉOGRAPHIE, HISTOIRE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ	Nommer les entreprises de son milieu ; Se situer à niveau du Québec.	Y	Y	Y	<ul style="list-style-type: none"> • Nommer des particularités de sa région ; • Matériel maison ; • Test maison à chaque étape.
---	---	---	---	---	--

Compétence générale évaluée à la 2^e étape : Coopérer

AUTONOMIE ET PARTICIPATION SOCIALE	Manifester son autonomie dans des situations de vie courante ; Adopter une position réfléchie sur des enjeux ; Faire une expérience de participation sociale dans son milieu.	Y	Y	Y	<ul style="list-style-type: none"> • Prise de conscience et autoévaluation de ses choix dans la vie de tous les jours (alimentation, sommeil, sexualité, consommations, etc.) ; • Mise en situation et débats sur divers sujets (Relation interpersonnelles-sexualité, consommation, finance, etc.) ; • Participe à divers projets de groupe ; • Diverses activités sociales.
---	---	---	---	---	---

Compétence générale évaluée à la 2^e étape : Coopérer

PRÉPARATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL	Cerner son profil personnel et professionnel ;	Y	Y	Y	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation continue dans diverses situations de la vie courante ; • Travail d'équipe ; • Réalisation de divers projets.
	Se donner une représentation du monde du travail.		Y	Y	<ul style="list-style-type: none"> • Faire différents tests pour découvrir personnalité, aptitudes, qualités, intérêts, etc. ; • Échanges, exposé oral et rédaction écrite ; • Démarche de recherche de milieux de stage.

Compétence générale évaluée à la 2^e étape : Coopérer

INSERTION PROFESSIONNELLE	600 heures de stage.	Y	Y	Y	<ul style="list-style-type: none"> • S'approprier les compétences spécifiques d'un ou plusieurs métiers semi-spécialisés ; • Adopter les attitudes et comportement requis en milieu de travail ; • Évaluation faite par les superviseurs en milieu de travail et par l'enseignant responsable.
--------------------------------------	----------------------	---	---	---	---

Compétence générale évaluée à la 2^e étape : Savoir communiquer

X : indique que le résultat inscrit au bulletin situe l'élève par rapport aux exigences fixées pour lui, quand il est en cours d'apprentissage

Y : indique qu'un résultat final sera inscrit au dernier bulletin pour situer l'élève par rapport aux exigences du programme, lorsqu'il s'agit d'une matière qui ne sera plus enseignée l'année suivante.